

# Montpellier solidaire des

## Congrès de l'UNCCASF: favoriser la rencontre des acteurs de la solidarité

*Du Bureau d'Aide Sociale au Centre Communal d'Action Sociale, que de changements. Pour ces derniers, leur action consiste essentiellement à gérer le social. Tâche difficile et assez ingrate, elle est pourtant nécessaire.*

*Pour cette journée de Congrès, de nombreuses communes étaient au rendez-vous. Celles de plus de 10 000 habitants étaient toutes représentées, celles de 3 000 à 10 000 étaient présentes à plus de 73 %. L'objectif, à l'occasion de ce Congrès Départemental des CCAS était multiple.*

*1° - Se rencontrer, échanger, partager les expériences en évoquant les réussites mais aussi les difficultés.*

*2° - Recueillir des informations nécessaires au travail quotidien en essayant de répondre aux questions en dégagant des solutions. Les CCAS ont une mission sociale de service public, au service du public avec un mot clé : la solidarité.*

*Quatre thèmes étaient choisis : la commune face aux handicaps, le revenu minimum d'insertion, le maintien à domicile des personnes âgées et l'hébergement en établissement. Le succès de ce Congrès, à la fin de la journée ne faisait aucun doute.*



Un public nombreux pour ce Congrès de l'UNCCASF. Tous avaient quelque chose à dire. Face aux questions, une réponse a été inconnue, la solidarité reste le mot clé.

### André Vézinhet: "Tous reconnaissent le bien fondé de cette initiative".



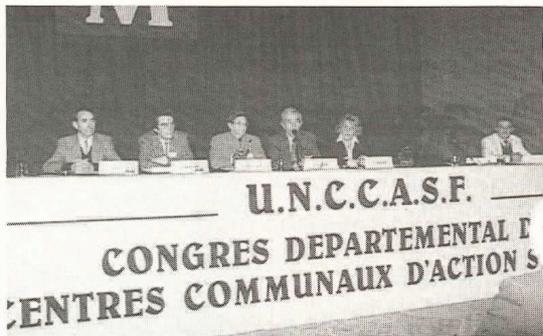
*Pour André Vézinhet Sénateur, Président du CCAS de Montpellier et Délégué de l'Union Nationale des CCAS, cette journée du 7 Novembre a été pleine de réussite. Elle a permis à tous les acteurs concernés de s'exprimer, dialoguer, échanger. Au delà de cet aspect très positif, cette concertation peut faire de l'UNCCASF une force de propositions vis à vis des institutions. Un rôle non négligeable.*

**Quelles sont les raisons qui ont conduit au choix des ateliers ?**

Le choix des ateliers s'est avéré très délicat, car les CCAS conduisent une action sociale très diversifiée. Entourés des conseils des membres du bureau de l'UNCCASF nous avons déterminé les ateliers en fonction des préoccupations, le plus souvent exprimées :

- le maintien à domicile des personnes âgées nécessite de notre part une innovation et une imagination permanente. Il était bon que nous en parlions ;

- l'accueil des personnes âgées dans les résidences-foyers est une fonction traditionnelle des CCAS mais il apparaît évident de faire évoluer cet accueil en prenant en compte particulièrement l'allongement de la vie et la démographie qui en découle d'où, là encore, la nécessité d'un dialogue ;
- la mise en place des politiques du revenu minimum d'insertion, notamment pour toutes les actions liées à l'insertion proprement dite nécessitait, à l'évidence, un large débat ;



La tribune du Congrès avec de gauche à droite les Conseillers Départementaux de l'UNCCASF dont Mrs Guy Maire de Murviel-les-Béziers, Marsenac Adjoint à la Ville de Sète, Mme Touillier Adjointe à la Ville de Clermont-l'Hérault, et les Délégués Départementaux dont Mr Vézinhet, Mme Bauduin Délégué Adjointe à la ville de Béziers, Mr Bladier Adjoint à Lunel, ensemble pour animer ce Congrès.

#### Composition de la Délégation Départementale de l'Hérault UNCCASF.

**Délégués Départementaux**

Président : André Vézinhet, CCAS Montpellier  
 Adjoint : Eliane Bauduin, CCAS Béziers  
 Adjoint : Martine Ivorra, CCAS Ganges  
 Trésorière : Colette Touillier, CCAS Clermont-l'Hérault

**Membres :**

- Jean Marcenac, CCAS Sète
- Claude Parienti, CCAS Agde
- André Dubois, CCAS Frontignan
- Claude Barral, CCAS Lunel
- Mireille Montaut, CCAS Valras-Plage
- Jean Guy, CCAS Murviel-les-Béziers

- enfin le problème du handicapé dans la cité a été évoqué. Il suffit d'avoir assisté au récent Salon Européen sur l'insertion du handicapé qui s'est tenu au Corum à Montpellier pour constater combien sont multiples les questions qui se posent à ce propos. De très nombreuses autres questions auraient pu être traitées, il nous appartiendra d'en déterminer les thèmes et la liste pour l'organisation des congrès à venir.

**Quel rôle l'UNCCASF peut-elle jouer face à ces préoccupations ?**

Comme je l'indiquais en réponse à votre première question, l'UNCCASF qui n'est pas une instance de décision propose un dialogue et une concertation aux acteurs de la solidarité. A partir de cela l'UNCCASF peut devenir force de propositions vis-à-vis des institutions.

C'est ainsi qu'à l'issue du Congrès et à titre d'exemples, nous envisageons de solliciter

le Centre National de Formation des Personnels Territoriaux pour une meilleure formation des personnels, dans le domaine social. Nous interrogerons également la Direction de la Solidarité Départementale qui a compétence à financer l'action sociale. De la même manière un certain nombre de questions seront soumises à la Direction de l'Action Sanitaire Sociale qui finance nos activités dans le secteur médicalisé.

Il a été demandé que le Législateur soit également saisi de propositions à formuler à l'adresse du Gouvernement.

**Quel bilan tirez-vous de cette journée ?**

Un bilan extrêmement positif puisque tous les participants ont vivement souhaité qu'un congrès soit organisé en 1991. Nous répondrons, bien entendu, favorablement à cette attente.

**André Vézinhet Sénateur et Président du CCAS Montpellier**

Mo  
"N  
str

Parce q  
l'Hérau  
ses ser  
Soubès  
domain  
Bousqu  
Saint-E



La maison d multiples at

# communes de l'Hérault

## Eliane Bauduin: "Nous devons travailler ensemble sur des projets complémentaires"

*Eliane Bauduin est adjointe aux Affaires Sociales de Béziers depuis 1989 et aussi présidente de la commission locale d'insertion du bittérois. En tant que vice-présidente du CCAS de Béziers et déléguée départementale de l'UNCCASF, Eliane Bauduin dirigeait l'atelier "la personne âgée en établissement". Elle fait ici le point sur ce congrès en soulignant sa satisfaction quant à l'existence de celui-ci.*

**Vous avez présidé l'atelier "la personne âgée en établissement", qu'est-ce qui a motivé ce choix,**

Compte tenu de mon activité au sein des Affaires Sociales, il m'a paru important de réfléchir au vaste problème de l'hébergement. Il y a plusieurs années, les foyers résidences accueillent des personnes âgées de 60 ans, aujourd'hui elles en ont 80. Il y a là une réflexion à mener sur les structures et la façon de fonctionner. La Résidence-Foyer est un mode d'accueil qui devient le domicile de la personne âgée.

Comme en général elle y rentre fort tard, préférant le maintien à domicile le plus longtemps possible, la personne âgée a besoin d'être très entourée, car le passage tardif en institution risque d'être traumatisant. Elle souhaite, naturellement finir ses jours dans nos centres d'hébergement.

Ces établissements accueillant des résidents à long terme doivent donc considérer ces demandes :

- 1<sup>er</sup> - Environnement, accueil, entourage convivial
- 2<sup>e</sup> - Dépendance due au vieillissement.

Pour ce faire, il est nécessaire de voir tous les acteurs concernés, d'échanger, de dialoguer afin de connaître les problèmes et les solutions trouvées. La 2<sup>e</sup> raison a été la curiosité. Tous les thèmes étaient intéressants, il fallait choisir.

**Quelles étaient les attentes des participants ?**

Ce qui est sûr, c'est que les participants n'étaient pas venus pour entendre parler. Ils étaient là pour obtenir des réponses à leurs questions mais aussi évoquer leurs problèmes, leurs préoccupations. Par exemple les manques d'heure, de lits médicalisés, de formations... Ont été évoqués les difficultés



*Pour Eliane Bauduin, ici au côté d'André Vézinhnet, ce Congrès exprime la volonté d'agir des CCAS. Mais cette action doit de plus en plus se faire ensemble pour progresser.*

rencontrées par les petites structures des villages : nous avons essayé de répondre à tous, point par point. Cette masse de problèmes évoqués correspond aussi à l'impression d'isolement que peut ressentir le personnel de toutes ces structures. Là ils pouvaient parler, ils l'ont fait et c'est tant mieux.

**Peut-on apporter les mêmes réponses en milieu urbain et en milieu rural ?**

Le postulat de base est le suivant : les personnes âgées veulent terminer leur vie à l'endroit où elles ont vécu. Pourtant, il est évident que chaque village ne peut avoir sa maison de retraite. La gestion et le remplissage de tels équipements

seraient très problématiques. La seule réponse possible est la solidarité.

En agissant tous de façon solidaire, on peut être efficace. En étant solidaire, on peut maintenir au maximum les personnes âgées à leur domicile avec des aides ménagères, des systèmes de télé-alarme. Cela peut se faire aussi dans les petits villages. Sur Béziers et Montpellier la télé-alarme est en place, elle doit être étendue. Actuellement les petites communes sont désespérées car elles ne sont pas en mesure de mettre en place de telles structures. Il y a encore beaucoup à faire.

**Vous êtes optimiste pour l'avenir ?**

Toutes les communes ont pris conscience du travail à mener. Sur Béziers, comme à Montpellier il existe un développement social des quartiers en collaboration avec le Conseil Communal de la Prévention de la délinquance ou au travers de commissions comme Montpellier au quotidien. Par l'année prochaine, nous avons la volonté de refaire une journée comme celle-ci avec tous les partenaires DSD, DDASS... On a jamais trop d'information vous savez.

Aujourd'hui nous avons la volonté d'agir. Du bureau de bienfaisance, nous sommes devenu Bureaux d'Aides Sociales puis Centre Communal d'Actions Sociales. L'évolution des termes sont de parfaits indicateurs quant à nos décisions. Nous devons nous appuyer sur le secteur associatif, qui maintenant a une ligne directrice : travailler ensemble sur des projets complémentaires. Tant que l'économique ne sera pas totalement efficace, le social ne peut pas diminuer. Cette journée de dialogue permet de penser que nous pouvons encore progresser.

**Eliane Bauduin**  
**Adjointe aux Affaires Sociales de Béziers,**  
**Présidente**  
**du CCAS de Béziers**

## Maison de Retraite de Soubès: nous devons mettre en place une stratégie de synergie avec Montpellier

*La Maison de Retraite de Soubès, une architecture soignée dans un environnement aux équipements modernes.*



*La Maison de Retraite de Soubès, une architecture soignée dans un environnement aux équipements modernes.*

**Retracez l'histoire de la Maison de Retraite de Soubès.**

Cette maison est issue d'un très vieux projet qui a abouti il y a un an. Ce sont 12 communes réunies dans un syndicat de commune qui gèrent cet équipement. Le travail fait ensemble au niveau intercommunal est exemplaire. Nous avons déboursé 15 millions de francs pour la construction, le département est intervenu pour la garantie. Aujourd'hui, pour le fonctionnement, le budget est de 4 millions de francs. C'est assez lourd compte tenu que nous représentons seulement 20 000 habitants sur les 12 communes.

Nous avons actuellement 30 pensionnaires provenant des villages alentours mais aussi de Montpellier. Il faut savoir que le seuil d'équilibre économique est pour nous de 44 résidents. **Cela vous pose des difficultés ?**

Il y a plusieurs années, une



maison de retraite était un projet innovant. Maintenant, il en existe partout. Le contexte concurrentiel est fort. Au congrès de l'UNCCASF, nous avons eu la confirmation qu'il y avait 900 lits de trop dans l'Hérault. Il y a là un problème évident en terme de clientèle pour ce type d'infrastructure. Il faut savoir aussi qu'il existe des structures peu viables : celles de plus de 150 lits sont trop grandes, donc déshumanisées, celles de moins de 30 lits sont trop petites, donc non gérable à long terme.

La seconde remarque est qu'il y a un décalage de la classe d'âge des résidents. On tend actuellement vers 80-90 ans ce qui entraîne des besoins pour assurer l'indépendance et l'autonomie de ces personnes.

**Votre structure n'est pas spécialisée ?**

La Maison de Soubès a effectivement l'avantage de ne pas

être spécialisée dans un type d'accueil. Nous recevons des personnes valides et semi-valides. Nous avons quatre permanents dont une infirmière et quatorze demi-temps, soit onze postes au total. Nous avons l'avantage de pouvoir viser une clientèle assez large. Il faut exploiter, nous atouts. Des solutions existent.

**Quelles sont les solutions ?**

D'abord on peut s'appuyer sur notre terroir : culture, paysages, traditions... cela permet de proposer des produits spécifiques comme des visites, des promenades, des repas à la ferme, des veillées, des soirées contes... Mme Chaumont, directrice du CCAS de Montpellier, nous a fait prendre conscience de cela.

La solidarité de Montpellier est pour Soubès, un point capital. Quatorze chambres sont à disposition pour des séjours de vacances de personnes âgées. Nous pouvons recentrer notre produit vers un public qui ne bouge pas à partir de programmes adaptés. En été la Maison peut être aussi le point d'accueil de voyages organisés pour le public de Résidence Foyer. Enfin des journées d'animation seront proposées aux clubs de retraités (4600 personnes)

C'est à travers ces exemples de solidarité et de synergie que la complémentarité urbain rural prend tout son sens.